



Réf. : n° 09/CSF/FDSP/2018.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq du mois d'octobre s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes IGROUFA Zoubida, TOUATI Nasséra et MM. AÏT MANSOUR Kamal, KHELFI Abderrahmane, KEBAILI Tayeb, MAIFI Laziz, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, AÏD Abdelhafid, ALLAM Lyès, DAHMANI Abdeslem, MOKHTARI Abdelkrim, ASSALI Abdelkrim, AÏSSAOUI Azedine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en droit en vue de l'obtention du doctorat (LMD) pour l'année universitaire 2018-2019, habilitée par arrêté n° 615 du 16 juillet 2018 et ce, pour les spécialités :

- **Droit public** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit privé** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit des affaires** pour trois (03) places pédagogiques.

Vu le décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;

Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 547 du 2 juin 2016 fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat ;

Au vu du dispositif de la Note n° 456/DGEFS/DFDHU/2018 du 16 juillet 2018 relative aux modalités d'organisation du concours d'accès à la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du diplôme de doctorat ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit public en date du 25 octobre 2018 ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit privé en date du 25 octobre 2018 ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit des affaires en date du 25 octobre 2018 ;

Après délibération, le Conseil scientifique valide les résultats du concours et autorise les étudiants dont les noms suivent, admis par ordre de mérite, à s'inscrire en première année de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) respectivement en droit public, en droit privé et en droit des affaires pour l'année universitaire 2018-2019, sous réserve de la présentation d'un sujet de Thèse en accord avec un directeur et sa soumission à l'agrément du Conseil Scientifique.

A - Doctorat en droit public : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	MOUNSI	Maroua Nihal	Admise
02	HACHELAF	Djaafar	Admis
03	FETNI	Ridha	Admis
04	MEZGHICHE	Walid	Liste d'attente
05	LARBI	Mehand	Liste d'attente
06	RAHMANI	Ahlam	Liste d'attente

B - Doctorat en droit privé : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	ABDAT	Leila	Admise
02	ABAIDIA	Zakaria	Admis
03	SEGUENI	Samira ✓	Admise
04	RAZI	Amel	Liste d'attente
05	BOUMALA	Nadira	Liste d'attente
06	HIZIR	Hakim	Liste d'attente

C - Doctorat en droit des affaires : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	KICHOU	Wardia	Admise
02	MECHAOUR	Mahmoud	Admis
03	DIB	Kamel	Admis
04	DJABALI	Mounir	Liste d'attente
05	KHALES	Lamia	Liste d'attente
06	BOUCHEKHOU	Nouara	Liste d'attente

II – Manifestation scientifique :

Le Conseil scientifique a été saisi d'une proposition de séminaire national en collaboration avec le Laboratoire de recherche sur l'effectivité de la norme juridique (LARENJ) programmé pour le 5 novembre 2018 et portant sur le thème : " دور الدولة في حماية الرعايا الجزائريين في الخارج "

Au vu de l'intérêt d'une telle manifestation scientifique, après délibération, le Conseil a émis un avis favorable à l'organisation du séminaire sur le thème retenu.

III - Changement de destination (Stages de perfectionnement de courte durée) :

Le Conseil a examiné deux demandes de changement de destination formulées par deux étudiants doctorants bénéficiaires de stages de perfectionnement de courte durée et ce, au motif qu'ils ont été dans l'incapacité de se faire délivrer des visas à destination de la France.

Après délibération, le Conseil considère que le motif évoqué relève du cas de force majeure et émet un avis favorable aux demandes des intéressés et rectifie sa destination de stage comme suit :

N°	Noms et Prénoms	Grade	Ancienne Destination	Nouvelle Destination	Durée
01	NAÏT DJOUDI Sarah	Doctorante	France	Maroc	10 jours
02	CHALLAL Rafik	Doctorant	France	Maroc	10 jours

IV - Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux dossiers de candidature à l'Habilitation Universitaire présentés par :

1 - **Mme DEMOUCHE Hakima**, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"التأمين الصيرفي في القانون الجزائري"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, numéro spécial, 2017, pp. 197- 210 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de la publication de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressée à l'habilitation universitaire comme suit :

- Mme FETHI Ouardia, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mme TOUATI Nasséra, MCA, Université de Béjaïa, Rapporteur.

2 – **M. OUDDAI Azzeddine**, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

"التسرب كأسلوب من أساليب البحث والتحري الخاصة على ضوء قانون الإجراءات الجزائية
الجزائري والمقارن"

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 2, 2017, pp. 200- 217 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de la publication de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit:

- M. BENSAID Omar, MCA, Centre universitaire de Barika, Rapporteur ;
- M. ASSALI Abdelkarim, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BERKANI Amar, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

V – Constitutions de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire :

Conformément aux dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, modifié et complété et de l'arrêté n° 521 du 5 septembre 2013 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire ;

Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 37 du 1^{er} février 2015 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire ;

Le Conseil scientifique a procédé à la constitution de deux jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire en Droit concernant :

1- HAROUN Noura, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par MM. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia ,TEBACHE Azzedine, MCA, Université de Bejaia, IRZIL El Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, désignés par délibération du Conseil scientifique du 1^{er} octobre 2018 en qualité de rapporteurs,

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- Mme TIAB Nadia, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. SAICHE Abdelmalek, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- M. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. TEBACHE Azzedine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mlle IRZIL El Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur.

2 - AGHELIS Bouzid, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme FETHI Ouardia, MCA, Université de Tizi-Ouzou, M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 1^{er} octobre 2018 en qualité de rapporteurs,

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- Mlle IRZIL El Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- Mme RACHEDI Saida, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinatrice ;
- Mme FETHI Ouardia, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MAIFI Laziz, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Rapporteur.

VI - Validation de supports pédagogiques :

Le Conseil a été saisi en vue de valider deux supports pédagogiques présentés par M. DEHMANI Abdeslem, Maître de conférences classe A, intitulés :

1 – دروس في مقياس فلسفة وأجيال حقوق الانسان –

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année de Master en droit public.

Le support a été validé par le comité scientifique du département de droit public au vu des rapports favorables des experts désignés en date du 30 septembre 2018 et ce par délibération du 25 octobre 2018.

2 – Cours de Terminologie Juridique

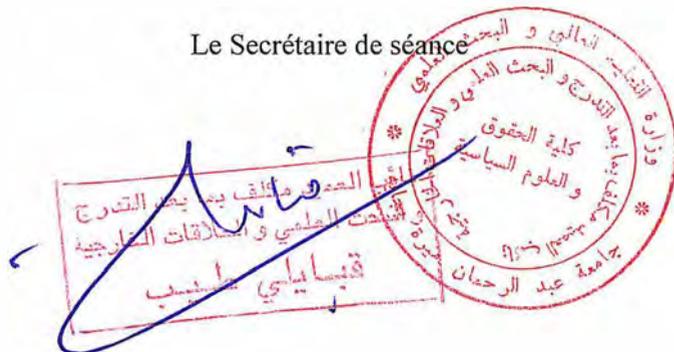
Destiné aux étudiants de 3^{ème} année de licence en droit.

Le support a été validé par le comité scientifique du département de droit public au vu des rapports favorables des experts désignés en date du 30 septembre 2018 et ce par délibération du 25 octobre 2018.

Après examen des deux supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopiés et émet un avis favorable à leur mise en ligne.

Béjaïa, le 25 octobre 2018.

Le Secrétaire de séance



The signature of the Secretary of the session is written in blue ink over a red rectangular stamp. The stamp contains the text: "العموم ما تلقى يوم التدرج" and "تقديمات علمية و علاقات الخارجية". To the right of the signature is a circular red stamp of the Faculty of Law and Political Sciences, University of Béjaïa, with the text: "وزارة التعليم العالي والبحث العلمي", "كلية الحقوق والعلوم السياسية", "جامعة بيجاية", and "جامعة عبد الرحمان".

Le Président du Conseil Scientifique



The signature of the President of the Scientific Council is written in blue ink over a red circular stamp. The stamp contains the text: "كلية الحقوق والعلوم السياسية", "رئيس المجلس العلمي للكلية", "الأستاذة راسمة رشيدة", and "جامعة بيجاية".

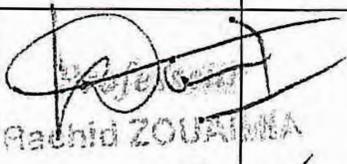
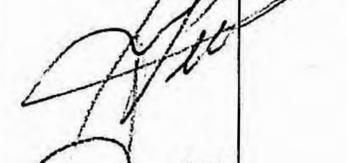
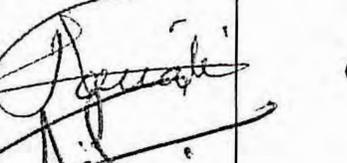
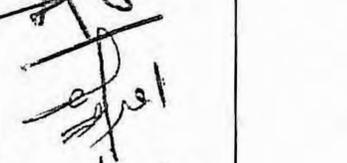
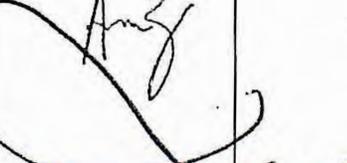
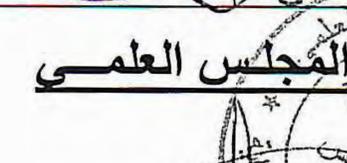
- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
كلية الحقوق و العلوم السياسية

بجاية في 25 أكتوبر 2018

المجلس العلمي للكلية
محضر رقم: 2018/09

قائمة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الصفة	الامضاء
01	أ.د زوايمية رشيد	رئيس المجلس العلمي	 Rachid ZOUAIMIA
02	أ.د أيت منصور كمال	عميد كلية الحقوق	
03	د. قبايلي طيب	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	
04	د. معيفي العزيز	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة بالأساتذة	
05	ارائن عبد الله	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	
06	د. بزغيش بوبكر	رئيس قسم قانون الأعمال	
07	د. عيد عبد الحفيظ	رئيس قسم القانون الخاص	
08	د. علام الياس	رئيس قسم القانون العام	
09	د. دحماني عبد السلام	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
10	د. حساني خالد	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
11	مختاري عبد الكريم	ممثل الأساتذة المساعدين	
12	بلول جمال	ممثل الأساتذة المساعدين	
13	د. تواتي نصيرة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	
14	د. عسالي عبد الكريم	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	
15	د. إقروفة زبيدة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	
16	د. عيساوي عز الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	
17	أ.د. خلفي عبد الرحمان	مدير مخبر البحث حول فعالية القاعدة القانونية	

رئيس المجلس العلمي

